

# D'ARTISTI



©Sylvie Trépanier

**Marie Denise PELLETIER**  
Présidente sortante

## MERCI LA VIE!

C'est en 1997 que Serge Turgeon m'invitait à rejoindre les rangs des administrateurs de l'Union des artistes pour défendre les intérêts des artistes interprètes, à Ottawa. Je n'aurais jamais pensé participer à la création de la première société de gestion collective canadienne, destinée aux interprètes du secteur de la musique. C'était tout un défi pour les premiers administrateurs et employés d'Artisti, car nous devions bâtir sur une terre vierge. Nous avons eu à vivre avec beaucoup de « peut-être », mais gardions toujours espoir qu'un jour ça puisse changer et que nous pourrions améliorer les conditions économiques de nos adhérents. Force est de constater que, 17 ans plus tard, à l'aube de la *majorité* d'Artisti, la mission est accomplie. À ce jour, plus de 25 millions de dollars ont été versés à nos adhérents et... ce n'est que le début (voir les graphiques et tableaux pour le détail des redevances distribuées). À une ère où les changements dans le milieu de la musique sont dramatiques et où l'on perd le contrôle de nos créations, le droit d'auteur est plus que jamais au centre du combat pour une juste rémunération.

Dernièrement, la vie m'a amenée à réfléchir à mon implication au sein de l'UDA et d'Artisti. Il y aura de grands défis à relever prochainement dans le domaine du droit d'auteur et beaucoup de représentations à faire. Donc beaucoup de temps et d'énergie à y consacrer. Comme il y a plusieurs projets qui se pointent à l'horizon pour ma carrière de chanteuse, dont mes 30 ans de carrière, j'ai dû réévaluer mes priorités. Il est temps pour moi de passer le flambeau.

Je quitte donc mon poste d'administratrice de l'UDA et de présidente d'Artisti après 17 années d'implication auprès de ces deux organisations, dont 14 années comme présidente d'Artisti. Ce fut une fabuleuse expérience de travailler avec mes pairs pour l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes et pour la défense de leurs droits. C'est avec le sentiment du devoir accompli que je cède ma place.

Merci à tous ceux et celles que j'ai côtoyés durant toutes ces années et plus particulièrement à la merveilleuse équipe d'Artisti qui accomplit des petits miracles au quotidien afin de distribuer le plus d'argent possible aux adhérents. Merci aussi aux administrateurs avec qui j'ai travaillé durant toutes ces années et qui ont contribué au succès d'Artisti : ils m'ont grandement appris et inspirée. Avec eux, j'ai pu comprendre et réaliser tout le sens du mot « solidarité ».

Je souhaite la meilleure des chances à Richard Petit, mon successeur à la présidence d'Artisti.

Merci la vie pour cette belle aventure!

# MERCI MARIE DENISE DE M'AVOIR PASSÉ LE FLAMBEAU...



**Richard PETIT**  
Président

Le 5 avril dernier, c'est avec honneur, fierté et humilité que je suis devenu le nouveau président d'Artisti et que j'ai chaussé de « grands » souliers que ceux de Marie Denise Pelletier. Elle m'avait recruté à l'automne 2004, et je me souviens encore de la présentation qu'elle m'avait faite de la société. Une présentation qui m'avait donné l'impression qu'elle avait non seulement l'une des plus belles voix au pays, mais qu'elle parlait également le latin! Il faut comprendre que « copie privée » et « rémunération équitable » étaient des expressions que je ne connaissais pas et... lorsqu'on ajoute à ça la multitude d'acronymes des sociétés de gestion avec lesquelles Artisti a des liens – de très longs acronymes pour la plupart – je me suis dit : « Ça va bien me prendre 10 ans juste pour retenir ça !! »

Mais une fois le nez dedans, on apprend...et vite en plus! Mais a-t-on vraiment le choix, surtout aux côtés de mentors de haut niveau comme Marie Denise Pelletier, Manuel Tadros, Judi Richards, Mario Chenart, Pierre Curzi, Raymond Legault, Monique Fauteux, Marie-Claude Arpin et feu Georges Hamel pour ne nommer que ceux-là ?

Puis, lentement mais sûrement, de mon rôle d'administrateur d'Artisti, je suis passé à celui de secrétaire de cette société, en 2009. Ensuite, en 2010, je devenais administrateur de l'Union des artistes. Et depuis, mon implication n'a cessé de grandir : je suis devenu membre de comités de négociation, du comité du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'UDA et de celui des audits financiers, j'ai formé un comité de mobilisation « chanson et variétés »...

Ceux qui me connaissent savent depuis longtemps mon implication et ma détermination à faire valoir les droits des artistes interprètes et ce, à tous points de vue.

L'industrie est en mutation constante et les modèles de financement sont à revoir. Les nouveaux tarifs et les nouvelles plateformes de diffusion doivent être au cœur des revendications des artistes de la musique. J'ai l'intime conviction qu'il est – plus que jamais – temps de s'impliquer, de contribuer à redessiner le modèle et de faire partie du groupe d'architectes qui travaillera à la refonte de l'industrie de la musique en redonnant un rôle majeur aux artistes qui font aimer cette musique.

D'ailleurs, le visage même d'Artisti se redéfinira avec une série de mesures qui vous permettront de prendre un rôle de *leader* parmi les acteurs du milieu pour en faire une société de gestion à votre image. Ainsi, chanteurs, musiciens, accompagnateurs ou solistes de la scène francophone et anglophone, vous avez tous été invités à soumettre votre candidature pour un poste au sein de son conseil d'administration. Une première chez Artisti!

Depuis sa création, Artisti a grandi, a évolué, et elle est devenue une société mature qui fait maintenant face à plusieurs nouveaux défis.

Une équipe ultra compétente et dévouée est déjà en place pour servir les adhérents et les ayants droit, et c'est un honneur pour moi de maintenant y siéger à titre de président.

J'espère, à ce titre, pouvoir vous rassembler afin que nous unissions nos forces pour que la voix des artistes interprètes résonne non seulement dans le cœur des gens et sur les antennes de diffusion, mais également jusqu'au cœur des enjeux politiques que sont vos droits fondamentaux.

Une fois encore, je donne un coup de chapeau à Marie Denise Pelletier. Merci de m'avoir mobilisé! Et comme on le dit si bien au hockey : « Merci de m'avoir passé le flambeau... c'est à moi maintenant de le porter bien haut! »

# ADIEU GEORGES

**C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Georges Hamel le 26 février dernier.**

Ce pilier de la chanson country au Québec a su toucher les Québécois par sa sensibilité, par ses talents d'auteur et de compositeur pendant quelque 40 ans. Malgré la maladie, il a travaillé à son 44<sup>e</sup> album, intitulé *Une fleur pour vous*, sorti en février dernier et sur lequel j'ai eu l'honneur de chanter en duo avec lui.

Lauréat de quatre Félix remportés aux Galas de l'ADISQ (1991, 1997, 2002 et 2006), Georges s'était vu décerner en 2009 la médaille de l'Assemblée nationale pour souligner ses 35 ans de vie artistique.

Chanteur engagé, Georges Hamel a été membre du conseil d'administration (CA) d'Artisti pendant près de 14 ans. Il a été notre trésorier pendant plusieurs années. Il était fier de représenter ses confrères et consœurs de la musique country, et c'est avec enthousiasme et assiduité qu'il a rempli ses fonctions d'administrateur.

Comme il l'avait déclaré dans l'édition du bulletin *uda.com* de décembre 2011, « faire partie du conseil à titre de trésorier me permet de travailler avec toute l'équipe, de mettre nos efforts en commun pour protéger nos droits, ceux de tous les artistes, en ce qui a trait à la copie privée. »

Ces cinq dernières années, il nous a beaucoup appris sur la foi et le courage. Il se présentait parfois au CA, fatigué, amaigri, mais toujours content d'être là. Il tenait à remplir sa tâche, à respecter son engagement. Toute une leçon de vie que tu nous as donnée mon cher Georges.

Au nom de tous mes collègues du conseil d'administration d'Artisti, des employés, ainsi qu'au nom de l'Union des artistes, nous voulons te dire tout simplement merci, tu vas nous manquer à tous. /// **MDP**

## Ma première Place des Arts **VALÉRIE DUMAS,** **GRANDE GAGNANTE DANS** **LA CATÉGORIE INTERPRÈTE**

Lors de la finale du 20<sup>e</sup> concours Ma première Place des Arts, qui se tenait le 6 mai dernier, le jury formé de membres de l'industrie musicale a sélectionné **Valérie Dumas** dans la catégorie Interprète.

Depuis plusieurs années, Artisti offre à tous les participants de ce concours des ateliers qui prennent la forme de rencontres individuelles sous la direction d'un conseiller en art vocal. Ils ont ainsi l'occasion d'acquiescer de nouvelles techniques vocales. Il s'agit d'une neuvième contribution d'Artisti à ce concours prestigieux pour les jeunes de la relève, organisé sous l'égide de la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF).

Avec son timbre de voix particulier et sa grande sensibilité, Valérie Dumas a su charmer le jury et se démarquer des autres finalistes en livrant des prestations remplies d'émotions à chacune des étapes du concours. ///

**Pour joindre Valérie Dumas sur Facebook :**

<https://www.facebook.com/pages/Val%C3%A9rie-Dumas/1513832935507601>



Photo : Michel Parent

Valérie Dumas, lauréate du 20<sup>e</sup> concours de Ma première Place des Arts, dans la catégorie Interprète.

# LES FRANCOUVERTES 2014

Ariane BAILLIE-GENDRON  
Agente de communication

Cette année, les bourses remises par l'Union des artistes et Artisti lors des Francouvertes sont passées de 500 \$ à 1 000 \$ chacune. Des commandites de 500 \$ ont également été offertes par l'UDA et par Artisti en soutien à l'événement.

## Philippe Brach reçoit la bourse Artisti

La bourse Artisti, d'une valeur de 1 000 \$, a été attribuée à Philippe Brach, grand gagnant des 18<sup>es</sup> Francouvertes, dont la finale s'est tenue le 12 mai dernier au Club Soda.

Philippe Brach, un jeune chanteur originaire du Saguenay dont les mélodies oscillent entre le folk, le rock et le country, a commencé sa carrière avec la formation Buffet Froid. Après cette aventure, qui a pris fin en 2011, il a poursuivi sa route avec sa guitare et ses musiciens en assurant les premières parties de Bernard Adamus, de Vincent Vallières et des Sœurs Boulay, entre autres.

Après avoir fait un spectacle aux Francofolies et avoir participé au Festival de la chanson de Saint-Ambroise et au Festival international de la chanson de Granby en 2012, il a remporté le concours Ma première Place des Arts et il a gagné 3 prix au Festival en Chanson de Petite-Vallée en 2013.

Son premier album, *La foire et l'ordre*, vient d'être lancé sous l'étiquette Spectra Musique et il a amorcé, dès la finale des Francouvertes, une série de spectacles à travers la province pour aller à la rencontre de son public.

Pour en savoir plus sur son parcours et connaître les dates de ses prochains spectacles, visitez son site Internet : <http://www.philippebrach.com/>.

Et pour découvrir sa musique, allez faire un tour du côté de sa page sur le site Bandcamp : <http://philippebrach.bandcamp.com/>.



Philippe Brach, grand gagnant des 18<sup>es</sup> Francouvertes 2014 et récipiendaire de la bourse Artisti.

## Le prix UDA est décerné à Julie Blanche

L'UDA remet son prix, assorti d'une bourse de 1 000 \$, à un artiste ou une formation qui se distingue particulièrement par sa façon originale de faire chanter la langue française. Cette année, c'est la chanteuse Julie Blanche qui a remporté ce prix grâce à ses textes soignés, écrits avec la collaboration d'Antoine Corriveau, ses mélodies aériennes et sa poésie rythmée.

Julie Blanche, qui est accompagnée sur scène de musiciens chevronnés, a fait ses débuts tout récemment, à l'automne 2013, en participant au Coup de cœur francophone et en faisant des spectacles avec, entre autres, Patrick Watson, Yann Perreau et le groupe Forêt.

Elle a aussi assuré la première partie des Sœurs Boulay en avril 2014, avant de se faufiler jusqu'à la grande finale des Francouvertes, où elle a obtenu la 2<sup>e</sup> place, entourée de Philippe Brach et de la formation Deux Pouilles en cavale qui ont remporté respectivement les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> places du concours.

Les Francouvertes s'adressent à la relève musicale francophone canadienne afin de favoriser l'émergence d'artistes et de groupes de tous les genres musicaux. C'est le premier concours québécois dont l'évaluation est assurée par un jury formé de membres de l'industrie musicale et par le public présent aux spectacles.

Pour plus d'information sur la carrière de Julie Blanche, vous pouvez visiter son site Web : <http://julie-blanche.com/>; et pour entendre sa musique, vous pouvez vous rendre sur sa page du site Bandcamp : <http://julieblanche.bandcamp.com/>. ///



Julie Blanche, gagnante du prix offert par l'UDA, qui a remporté la 2<sup>e</sup> place lors de la finale des Francouvertes 2014.

# L'UNIVERS NUMÉRIQUE : RÉSULTATS DU SONDAGE D'ARTISTI



**Annie MORIN**  
Directrice

Ceux et celles d'entre vous qui ont fourni une adresse de courriel valide à Artisti auront reçu un sondage « Survey Monkey » au cours du mois d'avril par lequel Artisti cherchait à savoir si les contrats de disque signés par ses adhérents couvraient le secteur du numérique et si les revenus (et les rapports de vente ou d'utilisation) pour ces exploitations étaient également au rendez-vous.

Enfin, Artisti souhaitait savoir si ses adhérents étaient intéressés à lui confier la gestion d'autres droits que ceux qu'elle administre déjà pour eux, soit les fameux droits à l'origine des *royautés* ou *royalties*.

Le sondage a donc pu être livré à 1 666 adhérents (alors qu'Artisti en compte plus de 3 100). De ce nombre, 246 ont répondu à l'appel, soit un pourcentage de 14,77 % (ou 8 % si l'on considère l'ensemble des adhérents d'Artisti).

## Les contrats de disque et le numérique

38,68 % des répondants ont indiqué que le contrat de disque par lequel ils sont liés à leur maison de disques comporte des clauses portant sur le numérique (ex. : vente en ligne ou diffusion en continu communément appelée *streaming*), alors que 33,74 % ont répondu par la négative.

26,34 % ont répondu ne pas savoir ce qu'il en est, alors que 1,23 % n'ont pas compris la question.

## Les revenus découlant de la vente en ligne et les rapports de vente en ligne

41,46 % des répondants ont indiqué avoir reçu des redevances pour la vente en ligne de leurs pièces musicales au cours des trois dernières années alors que 40,65 % ont répondu par la négative.

17,89 % ont répondu ne pas savoir ce qu'il en est et tous ont compris la question.

35,37 % des répondants ont indiqué avoir reçu des rapports de vente pour la vente en ligne de leurs pièces musicales au cours des trois dernières années alors que 52,85 % ont répondu par la négative.

11,79 % ont répondu ne pas savoir ce qu'il en est et tous ont compris la question.

## Les revenus découlant de la diffusion en continu à la demande et les rapports d'écoute pour ces utilisations

13,82 % des répondants ont indiqué avoir reçu des redevances pour la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de leurs pièces musicales au cours des trois dernières années alors que 59,76 % ont répondu par la négative.

25,61 % ont répondu ne pas savoir ce qu'il en est alors que 1 % n'ont pas compris la question.

11,11 % des répondants ont indiqué avoir reçu des rapports d'écoute pour la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de leurs pièces musicales au cours des trois dernières années alors que 71,19 % ont répondu par la négative.

17,28 % ont répondu ne pas savoir ce qu'il en est alors que 0 % n'ont pas compris la question.

## La volonté des adhérents d'Artisti de confier la gestion d'autres droits à une société de gestion collective

Enfin, 77,24 % des répondants ont indiqué qu'ils souhaiteraient confier leurs droits qui sont à l'origine des *royautés* ou *royalties* à une société de gestion collective alors que seuls 4,47 % ont répondu par la négative.

17,89 % ont répondu ne pas savoir ce qu'il en est et tous ont compris la question.

## Quelques constatations à la lumière des résultats

Dans un premier temps, il convient de dire que nous avons été rassurés de constater que les répondants ont pratiquement tous compris les questions qui leur étaient posées. En effet, les droits d'auteur des artistes interprètes nous semblaient méconnus par plusieurs de nos adhérents, mais ceux qui ont répondu au sondage (lesquels représentent 14,77 % des adhérents pour lesquels Artisti avait une adresse courriel valide et près de 8 % de l'ensemble de ses adhérents) semblent familiers avec les termes et notions utilisées.

Quelques constatations découlant de certains recoupements que nous avons effectués nous semblent également dignes de mention.

Près de 70 % des répondants qui sont liés à leur maison de disques par un contrat de disque comportant des clauses portant sur le numérique auraient reçu des redevances et des rapports de vente pour la vente en ligne de leur musique alors que ce pourcentage chute à près de 25 % lorsqu'il est question de redevances et de rapports pour la diffusion en continu (*streaming*) à la demande. Il semble bien que le fait de percevoir des redevances pour la vente en ligne ne soit pas nécessairement garant d'en percevoir pour la diffusion en continu (*streaming*) à la demande!

Plus surprenantes nous semblent les réponses provenant des répondants affirmant que le contrat de disque par lequel ils sont liés à leur maison de disque ne comporte pas de clauses portant sur le numérique.

En effet, bien que près de 68 % d'entre eux affirment ne pas recevoir de redevances pour la vente en ligne et près de 77 % ne pas en recevoir pour la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de leur musique, il demeure néanmoins que plus de 15 % affirment en avoir reçu pour la vente en ligne et 9 % pour la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de leur musique ! Serait-ce que malgré le silence apparent de leur contrat, les producteurs auxquels ces répondants sont liés leur versent néanmoins leur part de revenus numériques ? Est-ce plutôt que leur contrat mentionne le numérique à leur insu ? Il est difficile de le savoir sans pouvoir procéder à l'analyse de ces contrats.

Quant à la perspective de confier à une société de gestion collective la gestion des droits qui sont à l'origine des *royautés* ou *royalties* pour la vente en ligne et la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de leur musique, les réponses reçues

nous permettent de dire que la majorité des répondants qui reçoivent des redevances pour la vente en ligne de leur musique seraient néanmoins en faveur de la gestion collective de ces droits. Cela dit, il demeure que, sur l'ensemble des répondants qui se sont prononcés en faveur de la gestion collective, la majorité d'entre eux n'ont reçu ni redevances, ni rapports en lien avec la vente en ligne ou la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de leur musique.

Enfin, avant de prendre position quant à la possibilité de gérer les droits à l'origine des *royautés* ou *royalties* pour la vente en ligne et la diffusion en continu (*streaming*) à la demande de la musique de ses adhérents, Artisti pourrait avoir à sonder encore davantage. Elle pourrait également avoir à faire effectuer une étude pour s'assurer qu'il serait avantageux pour ses adhérents de lui confier la gestion de tels droits et qu'une gestion collective permettrait d'optimiser les revenus provenant de ces exploitations. Il s'agit certes d'un dossier qui sera au cœur des préoccupations d'Artisti pour les prochains mois et qui fera assurément l'objet de plus amples discussions voire de plus amples recherches. ///

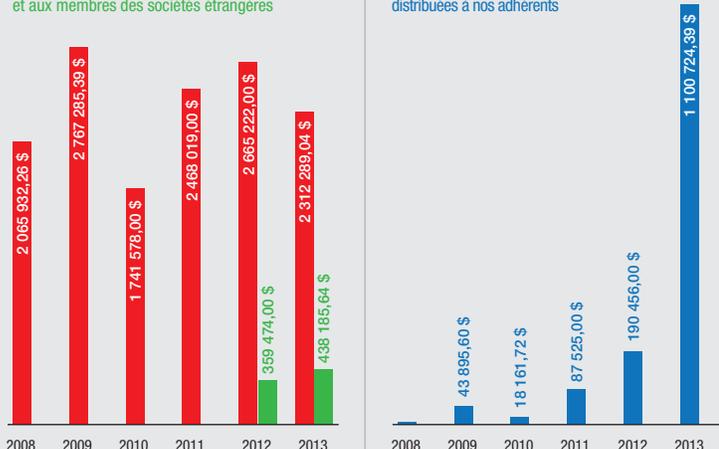
## PRÈS DE 22,5 M\$ VERSÉS AUX ADHÉRENTS

Entre 1997, année de sa création, et décembre 2013, Artisti a versé à ses adhérents quel que 22,5 M \$ en redevances canadiennes et de sources étrangères. À ce montant s'ajoute 797 659,64 \$ de redevances canadiennes versées aux membres des sociétés étrangères pour leurs prestations utilisées en territoire canadien. Au total, c'est donc un peu plus de 23,2 M \$ qu'Artisti a versé en redevances. Les graphiques vous présentent de façon détaillée la distribution des redevances selon leur source entre 2008 et 2013.

### Distribution des redevances depuis 2008

Redevances canadiennes distribuées à nos adhérents et aux membres des sociétés étrangères

Redevances de sources étrangères distribuées à nos adhérents



### Redevances globales distribuées à nos adhérents



### Totalité des redevances distribuées de 1997, année de création d'Artisti, jusqu'au 31 décembre 2013

